

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 30 septembre 2026

Octobre Rose 2026 à La Réunion

Cancer du sein : le dépistage, un réflexe qui peut sauver des vies

Dépistage organisé du cancer du sein : l'ARS La Réunion, la CGSS Réunion et Cap Onco Réunion invitent les femmes de 50 à 74 ans à participer au dépistage organisé.

À l'occasion d'Octobre Rose, mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer du sein, les partenaires institutionnels et les acteurs de terrain se mobilisent pour sensibiliser au dépistage organisé. Une détection précoce du cancer du sein améliore les chances de guérison et permet d'en réduire la mortalité.

En 2026, la priorité est d'aller davantage vers les femmes qui participent le moins au dépistage, notamment dans les territoires où le recours est le plus faible ou difficile afin de favoriser un accès équitable au dépistage.

Concrètement, les actions menées au cours du mois d'octobre associeront, selon les besoins des publics, information de proximité, médiation en santé, vérification de l'éligibilité au dépistage organisé, orientation vers un radiologue agréé et accompagnement vers la réalisation du dépistage lorsque cela est nécessaire.

// Un cancer fréquent : détecté tôt, il se soigne mieux

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme : une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie.

Chaque année en France, plus de 60 000 nouveaux cas sont diagnostiqués et environ 12 000 femmes en décèdent.

Il s'agit de la première cause de décès par cancer chez la femme.

À La Réunion :

- **plus de 500 nouveaux cas de cancer** du sein sont diagnostiqués chaque année,
 - **88 femmes en décèdent** en moyenne chaque année
- (source : ORS La Réunion, septembre 2026).

Le cancer du sein constitue un enjeu majeur de santé publique pour notre territoire.

Le dépistage permet de détecter une éventuelle anomalie ou un cancer avant l'apparition de symptômes.

Détecté à un stade précoce, un cancer du sein se soigne généralement plus facilement, avec de meilleures chances de guérison et, lorsque cela est possible, des traitements moins lourds.

Détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10.

Certains facteurs de risque ne sont pas modifiables, notamment l'âge, certains antécédents personnels ou familiaux et certaines prédispositions génétiques.

D'autres facteurs sont liés aux habitudes de vie, notamment la consommation d'alcool ou de tabac, le surpoids et l'obésité, ainsi que le manque d'activité physique.

La lutte contre le cancer du sein repose à la fois sur la prévention des facteurs de risque évitables et sur le dépistage organisé, qui permet de détecter plus tôt une éventuelle anomalie chez les femmes éligibles.

// Le dépistage organisé : un examen simple et pris en charge à 100%

Le programme national de dépistage organisé s'adresse aux femmes âgées de 50 à 74 ans, sans symptôme et ne présentant pas de facteur de risque particulier nécessitant une surveillance spécifique. Tous les deux ans, l'Assurance Maladie leur propose de réaliser une mammographie de dépistage.

En pratique :

- Chaque femme est invitée à prendre rendez-vous chez un radiologue agréé.
- La liste des radiologues participant au programme est jointe au courrier d'invitation et disponible sur le site de [Cap Onco Réunion](#) ;
- L'examen comporte une mammographie des deux seins (deux clichés par sein, face et oblique) et un examen clinique. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais ;
- Lorsque la mammographie ne révèle pas d'anomalie, elle bénéficie systématiquement d'une seconde lecture par un autre radiologue afin de renforcer la qualité du dépistage.

Lorsqu'une anomalie est détectée, des examens complémentaires peuvent être nécessaires afin d'établir un diagnostic précis. La nécessité de réaliser ces examens complémentaires ne signifie pas pour autant qu'il s'agit d'un cancer.

Le médecin traitant et/ou le gynécologue peut également être destinataires des résultats à la demande de la patiente.

Les femmes ayant un risque élevé ou très élevé de cancer du sein bénéficient d'un suivi adapté à leur situation individuelle, en lien avec leur médecin traitant.

En cas d'apparition d'une grosseur ou toute autre modification inhabituelle du sein ou du mamelon, il est impératif de consulter un médecin sans attendre le prochain dépistage.

Même en l'absence de symptôme, une mammographie de dépistage tous les deux ans reste essentielle entre 50 et 74 ans.

// À La Réunion : un recours au dépistage qui reste à renforcer

À La Réunion, environ **120 000 femmes** sont concernées par le dépistage organisé du cancer du sein.

Le taux de participation au dépistage organisé s'établit à 42%, alors que la cible nationale s'établit à 70%.

Les écarts entre les communes sont importants : les niveaux de recours observés s'échelonnent de **31,3 % à 52,6 %** selon les territoires.

Ces disparités justifient de renforcer prioritairement **les actions d'aller-vers dans les territoires** où le recours au dépistage reste le plus faible.

Chiffres clés à La Réunion

REPÈRE	À LA RÉUNION
Plus de 500	Nouveaux cancers du sein diagnostiqués chaque année
1er cancer	Chez la femme sur le territoire
50 à 74 ans	Âge des femmes concernées par le dépistage organisé
Tous les 2 ans	Fréquence du dépistage organisé
100 %	Prise en charge de la mammographie dans le cadre du programme organisé, sans avance de frais
42%	Taux de recours au dépistage organisé à La Réunion

La mammographie de dépistage peut permettre de repérer une anomalie avant l'apparition de symptômes. Lorsqu'un résultat nécessite des examens complémentaires, une orientation rapide et un suivi sans rupture sont essentiels.

Les médecins, sage-femmes, infirmiers, pharmaciens sont des interlocuteurs de première ligne pour informer, rassurer et orienter les femmes vers le dépistage organisé. Les radiologues agréés assurent la réalisation de la mammographie et de l'examen clinique des seins dans le cadre du programme.

// Octobre Rose 2026 : aller vers les femmes les plus éloignées de la prévention

Les actions conduites dans le cadre d'Octobre Rose cibleront prioritairement :

- Les communes où la participation au dépistage est la plus faible ;
- Les femmes en situation de précarité ;
- Les femmes vivant avec un handicap ;
- Les femmes nécessitant un accompagnement renforcé vers les dispositifs de prévention.

Cette orientation répond à un enjeu d'équité et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

L'objectif est de ne pas limiter Octobre Rose à des actions de sensibilisation, mais de faciliter concrètement l'accès au dépistage des femmes qui y participent aujourd'hui le moins.

// Une mobilisation collective coordonnée par Cap-Onco Réunion

L'ARS La Réunion pilote la stratégie régionale de prévention des cancers et soutient les actions d'aller-vers conduites avec les partenaires du territoire.

L'Assurance Maladie assure l'invitation et la relance des femmes concernées par les programmes de dépistage organisé et contribue à leur information.

CAP ONCO Réunion assure la coordination opérationnelle des programmes de dépistage organisé. Il anime le réseau des partenaires, coordonne les actions de proximité et suit leur déploiement dans les territoires prioritaires.

Plus de 60 actions sont d'ores et déjà programmées au cours du mois d'octobre dans les quatre

microrégions de La Réunion.

Portées par les acteurs institutionnels, sanitaires, territoriaux et associatifs, elles combineront notamment :

- information de proximité,
- sensibilisation
- médiation en santé avec une orientation concrète vers le dépistage.

Selon les actions et les besoins identifiés, les femmes pourront également être accompagnées dans la vérification de leur éligibilité, l'identification d'un lieu de mammographie et leur orientation vers la réalisation effective du dépistage.

Toutes les dates, lieux et horaires des manifestations d'Octobre Rose seront renseignés sur le site internet de CAP ONCO Réunion : www.caponco.re

À retenir :

- **Le cancer du sein est le premier cancer chez la femme.**
- Détecté tôt, il se soigne mieux et les chances de guérison sont plus élevées.
- Le dépistage organisé s'adresse aux femmes éligibles âgées de 50 à 74 ans.
- Une mammographie de dépistage est recommandée tous les deux ans, même en l'absence de symptôme.
- Le dépistage organisé est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, sans avance de frais.
- A La Réunion, le recours au dépistage reste insuffisant et présente d'importantes disparités territoriales.
- Octobre Rose 2026 vise en priorité à faciliter l'accès au dépistage des femmes qui y participent le moins.